

SGC_01	opération systèmes grandes cultures - changement	présence d'un maximum de 10 UGB dans les exploitations agricoles (critère inscrit dans le PDR)	définition des IFT maximaux (herbicides et hors herbicides) à ne pas dépasser annuellement => fixer année 1 puis baisse selon le niveau d'exigence choisi : - niveau 1 : -30% herbicides et -35% hors herb. en année 5 - niveau 2 : -40% herbicides et - 50% hors herb. en année 5
		part minimale de cultures arables dans la SAU de 70% (critère inscrit dans le PDR)	
		objectif de part minimale de légumineuses dans la SAU éligible en année 3 à 5%	

Numéro type d'opération (DCN)	Nom	Intitulé du type d'opération	ZAP Biodiversité	ZAP EAU	ZAP Sols
M10.0008	COUVER 03	EU Enherbement sous cultures ligneuses pérennes (arboriculture, viticulture, pépinière)	X	X	X
M10.0009	COUVER 04	EU Couverture des inter-rangs de vigne par épandage d'écorces	X	X	X
M10.0010	COUVER 05	EU Création et entretien d'un maillage de zones de régulation écologique (ZRE)	X	X	X
M10.0011	COUVER 06	EU Création et entretien d'un couvert herbacé (bandes ou parcelles enherbées)	X	X	X
M10.0012	COUVER 07	EU Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique	X	X	X
M10.0013	COUVER 08	EU Amélioration d'un couvert déclaré au titre du gel	X	X	X
M10.0014	COUVER 11	EU Couverture des inter-rangs de vigne	X	X	X
M10.0015	COUVER 12	EU Rotation à base de luzerne en faveur du hamster commun ( <i>Cricetus cricetus</i> )	X	X	X
M10.0016	COUVER 13	EU Rotation à base de céréales à paille en faveur du hamster commun ( <i>Cricetus cricetus</i> )	X	X	X
M10.0017	COUVER 14	EU Maintien des surfaces refuges en luzerne en faveur du hamster commun ( <i>Cricetus cricetus</i> )	X	X	X
M10.0018	COUVER 15	EU Maintien des surfaces refuges en céréales à paille en faveur du hamster commun ( <i>Cricetus cricetus</i> )	X	X	X
M10.0019	HAMSTER 01	EU Gestion collective des assolements en faveur du hamster commun ( <i>Cricetus cricetus</i> )	X	-	-
M10.0019	HAMSTER 02	EU Gestion collective des assolements en faveur du hamster commun ( <i>Cricetus cricetus</i> ) Sous réserve de validation du Cadre national Etat-Régions début 2018			